

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 256

présenté par

M. Ciotti, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Bony, M. Bourgeaux, Mme Corneloup,
M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Dubois, Mme Gruet, M. Hetzel, M. Neuder, M. Portier,
Mme Serre, Mme Valentin, M. Jean-Pierre Vigier et Mme D'Intorni

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 1, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.